

Date : 25/11/2020

## **INFORMATION DU CONSOMMATEUR** **RAPPEL DE PRODUIT**

La Société Onetik procède aujourd'hui au retrait de la vente de tomette de brebis Reflets de France lot 2020\_204 suite à la mise en évidence de la présence de **Listeria monocytogenes**.

**Le produit tomette de brebis Reflet de France lot 2020\_204 a été vendu au rayon traditionnel de notre magasin entre le 05/11/2020 et le 24/11/2020.**



L'ensemble du lot est retiré de la commercialisation.

Certains de ces produits ont cependant été commercialisés avant la mesure de retrait.

Il est donc recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au lot décrit ci-dessus de ne pas les consommer et de les détruire, ou de se les faire rembourser.

Les personnes qui auraient consommé les tomettes de brebis mentionnées ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation.

Les femmes enceintes doivent être particulièrement attentives à ces symptômes, ainsi que les personnes immuno-déprimées et les personnes âgés. Ces symptômes peuvent évoquer une listériose, maladie qui peut-être grave et dont le délais d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service consommateurs Carrefour en composant le N° Cristal 09 69 39 7000 (appel non surtaxé depuis un poste fixe) du lundi au samedi de 9h à 19H ou par Mail [service\\_consommateurs@carrefour.com](mailto:service_consommateurs@carrefour.com).

Affichage jusqu'au 09/12/2020.